

Architecture et construction

Une boîte posée sur le toit

Zoom sur la surélévation des numéros 49-51 de la rue Caroline, à Carouge

Bruno Angiolini
Rédacteur en chef
«Architecture & Construction»

En bordure du vieux Carouge, à deux pas de la place d'Armes, l'intervention a été étudiée avant même que la Loi sur les Surélévations ne soit votée en février 2008. Le propriétaire de cet immeuble de logement souhaitait, en première analyse, une surélévation partielle d'un niveau. Au final, le projet a évolué vers une intervention plus cohérente, ajoutant deux étages sur l'ensemble de l'immeuble existant. La typologie des douze logements créés est variée, allant de 30 à 112 m². Desservi par deux cages d'escalier et ascenseur, chaque niveau abrite deux studios orientés sur cour, deux 3 pièces côté rue et deux 4 pièces traversant. Les nouveaux logements sont destinés à la location, comme l'ensemble de l'immeuble.

Le principal défi pour la construction de cette surélévation fut d'intervenir sur un bâtiment existant en milieu urbain dense, tout en maintenant les locataires des étages inférieurs dans leurs logements pendant toute la durée des travaux. Une organisation rigoureuse, la communication et la collaboration entre tous les intervenants ont permis d'assurer la sécurité des habitants comme des passants.



La surélévation des numéros 49-51 de la rue Caroline, à Carouge. Le projet contemporain se distingue clairement de la construction existante, marquant l'intervention dans son époque. ADRIEN BARAKAT

Le bâtiment, datant de la fin des années 50, présente une façade plutôt intéressante, avec des parapets de balcons formant une alternance de lignes continues et en «traitillé». Les façades ont ainsi été conservées. Les architectes (*voir l'encadré*) se sont attachés à renforcer l'expression du bâtiment existant en remplaçant les vitrages d'origine, repeignant les parapets en blanc et les murs en trois tons de rouge. La réalisation se veut de bon standing, mais sans luxe, mis à part les vues offertes sur la ville.

Voulu comme un volume épuré et élégant posé sur le toit de l'existant, le projet complète l'immeuble, affirme la proportion en s'intégrant en couron-

nement du bâtiment. Sa teinte claire et les matériaux choisis, tel que l'aluminium, jouent avec légèreté des variations du ciel. A l'exception des murs mitoyens réalisés en béton, l'intégralité

Qui a fait quoi?

Maître de l'ouvrage
Stéphane Barbier-Mueller
Architectes
de Planta Portier Architectes,
à Carouge
Direction des travaux
Kheops Constructions, à Genève



de la surélévation a été réalisée en construction métallique, la façade en aluminium et verre venant compléter la construction. La réalisation est ainsi la plus «légère» possible, afin de ne pas péjorer la statique du bâtiment existant, notamment du point de vue sismique.

Au niveau thermique, un système de récupération de chaleur est installé sur la ventilation et les conduites sanitaires existantes pour permettre de chauffer la surélévation. Associé aux panneaux solaires, pour l'eau chaude sanitaire, installés en toiture, il contribue à réduire les charges pour l'ensemble de l'immeuble.

www.architectes.ch